

GENDARME (*Fernand Paulin Elie*), Général des troupes coloniales (Liège, 8.5.1884 - Elisabethville, 7.1.1957). Fils de Constant et de Mussche, Eugénie; époux de Wymeels, Simone.

Fernand Gendarme fut admis le 17 novembre 1903 à l'École royale militaire et fit partie de la 54^e promotion, section Infanterie et Cavalerie. Le 26 décembre 1905, il était nommé sous-lieutenant au 1^{er} Chasseur à pied. A l'exemple de son frère Edmond, il partit pour le Congo et s'embarqua à Anvers le 28 mars 1907 à bord du vieux *Bruxellesville*. Arrivé à Boma, il fut désigné pour les « Territoires Militaires de la Ruzizi-Kivu ». Le voyage se fit en bateau de Léopoldville à Stanleyville, sur un wagon plat du C.F.L. de Stanleyville à Ponthierville puis, partiellement en pirogue et partiellement à pied, de Ponthierville à Uvira, à l'extrémité nord du lac Tanganyika.

Là, il apprit qu'on le désignait pour remplacer un géomètre de la Mission de délimitation du 30^e méridien. Ceci déterminera toute la suite de sa carrière qu'il consacra spécialement à la délimitation sur le terrain de frontières déterminées sur papier au cours de conférences en Europe.

Devenu cartographe, sans formation spéciale préalable, il poursuivit son voyage jusqu'à Rutshuru, chef-lieu de la Zone, en passant à proximité du Nyamlagira en pleine éruption. Enfin, le 7 octobre 1907, il arrivait au poste de Kiagode, siège du camp de la Mission belge où se trouvaient les lieutenants Maury et Weber. Six mois et demi de voyage pour atteindre depuis l'Europe son lieu de travail!

Il se trouvait dans une zone contestée entre Anglais, Allemands et Belges, à la limite de leurs trois territoires. Gendarme fut envoyé en brousse pour effectuer ses mesures, besogne qu'il acheva en 1908 pour être affecté ensuite comme chef de poste à Kasindi. De nombreuses contestations surgirent à cette époque dans la région et il faut toute l'habileté du commandant Olsen pour maintenir fermement la position belge sans provoquer d'incidents sur le terrain, surtout dans la région de la Rutshuru. Finalement, en 1910, les métropoles décidèrent d'envoyer sur place une Mission de délimitation Kivu-Ufumbiro.

Entre temps, Fernand Gendarme, qui avait terminé son terme, était rentré en Europe où il suivit des cours de géodésie et d'observations astronomiques, professés à l'Institut cartographique par le commandant Gallait.

En octobre 1910, il fut affecté à la mission de l'Ufumbiro et s'embarqua à Marseille le 12 novembre 1910 à destination de Mombasa. Dans les premiers jours de janvier 1911, Gendarme retrouvait le commandant Bastien, les lieutenants Maury et Weber, ainsi que le géomètre Wuidart, pour y rencontrer les délégations anglaises et allemandes. Dans cette zone si longuement contestée, les trois nations intéressées déterminèrent en peu de temps, une fois pour toutes, les frontières.

Fin juillet 1911, un télégramme enjoint à Weber, Gendarme et Wuidart de se rendre à Sakania pour le 1^{er} septembre, via Mombasa, Beira et Bulawayo, afin d'y rencontrer les Anglais pour délimiter la frontière du Katanga.

En décembre 1912, la saison des pluies fut si violente que les travaux furent interrompus et chacun put prendre un congé de deux mois en Europe.

Gendarme était de retour en Afrique en avril 1913, pour un troisième terme, via Cape Town. Il avait été promu commandant de la Force Publique avec le titre de « Commissaire du Gouvernement de S.M. le Roi des Belges pour la délimitation de la Frontière Moëro-Tanganika ».

Les travaux commencèrent à partir de Moliro en direction de Pweto pour faciliter le raccordement de la triangulation belge et celle des Anglais. Comme le Commissaire anglais ne voulut montrer aucune

souplesse et qu'il s'en alla, Gendarme reçut pour instruction d'établir un réseau de triangulation le long de la rive ouest du lac Tanganyika depuis le sud jusqu'à l'embouchure de la Lukuga. Fin juin 1914, Gendarme aboutit à Albertville et devait se rendre à Mahagi, au nord-ouest du lac Albert, la crête de partage Congo-Nil. Mais Lord Kitchener informa le gouvernement belge qu'il ne disposait pas de personnel à ce moment et que les travaux devaient être remis d'une année.

C'est alors que Gendarme reçut pour instruction de revenir au pays par Dar-es-Salaam. Arrivé à la gare de cette ville, un aide de camp du colonel von Lettow-Vorbeck était là pour saluer le commissaire du gouvernement et il lui remit un pli l'invitant le soir même à un dîner officiel au Casino des officiers. Après les toasts, le colonel confia au Commissaire du gouvernement que la situation internationale était trouble à cause de l'assassinat à Sarajevo de l'héritier du trône d'Autriche. Le 4 août 1914, Gendarme était pris dans la souricière. Les Allemands ne virent plus en lui le commissaire du gouvernement, mais uniquement l'officier belge à qui ils voulurent faire signer un document par lequel il s'engageait à ne pas combattre en Europe contre l'Allemagne. Sur le refus de signer pareille forfaiture, avec son adjoint Lepoivre, Gendarme fut expédié par train à Tabora où, malgré leurs protestations, ils furent enfermés dans la forteresse, non pas comme prisonniers, mais comme internés, alors que le commissaire du gouvernement jouissait du statut diplomatique. Là, ils durent attendre l'arrivée des troupes belges qui les délivrèrent le 19 septembre 1916. Le général Tombeur, qui commandait les troupes coloniales belges, investit le jour même Gendarme du commandement du camp des prisonniers allemands à Tabora.

Avec quatre-vingt-dix prisonniers, Gendarme se rendit à Kigoma, puis à Stanleyville, Matadi et Boma et il remit, le 17 février 1917 à La Palisse, contre reçu, « ses » Allemands à un lieutenant belge de gendarmerie.

Au lieu de passer un congé paisible, Gendarme rejoignit au front son régiment d'origine. Pas pour longtemps cependant, car en 1917, les Allemands en Afrique reprenaient vigueur et attaquaient les troupes alliées dans leur ancienne colonie. Il fut sollicité de rejoindre l'Afrique Orientale Allemande et, en août 1917, il prenait la tête d'un groupe de 1440 officiers et sous-officiers belges à bord d'un navire anglais qui quitta Plymouth pour Cape Town et Durban.

Le quatrième terme de Gendarme commençait en octobre 1917 à Dar-es-Salaam où il fut adjoint comme officier de liaison entre les Grands Quartiers Généraux belge et anglais.

Entre-temps, les Allemands, à la suite de la victoire du colonel Huyghe à Mahenge le 9 octobre 1917, avaient franchi la Rovuma et envahi le territoire portugais du Mozambique. Les Anglais remercièrent les Belges d'avoir empêché les troupes de von Wintgens de terminer victorieusement le raid audacieux que les Allemands avaient entrepris à travers leur ancienne colonie.

Les troupes de la Force Publique furent ramenées au Congo et Gendarme fut chargé d'organiser les lignes d'étapes jusqu'à Stanleyville, en vue de la démobilisation.

En juin 1918, alors que Gendarme se trouvait à Stanleyville, rive gauche, les Anglais envoyèrent un S.O.S demandant le secours des Belges. Que s'était-il passé? Les troupes de von Lettow s'étaient reformées au Mozambique où elles vivaient en se déplaçant perpétuellement, pillant au passage fermes et magasins pour survivre. Cette petite armée très aguerrie avait conservé suffisamment d'armes et de munitions pour constituer un danger en Afrique. Devant cette menace, le commandant Beernaerts avait dû réformer un bataillon qui traversa le lac Tanganyika vers Karema, car les Allemands avaient l'intention de marcher sur Livingstone, en vue d'y faire sauter le pont sur le Zambèze. Gendarme dut

participer à la reconstitution des unités de la Force Publique, afin d'en refaire des troupes combattantes. C'est avec difficulté qu'on fit comprendre, le 13 novembre 1918, à von Lettow, que la guerre était déjà finie depuis deux jours, alors qu'il était en campagne pour venir menacer le sud du Katanga.

Jusqu'à la fin de 1919, Gendarme demeura à Stanleyville où il fut surtout occupé par la bureaucratie militaire. C'est alors qu'on lui attribua le commandement des troupes en Service territorial de la Province de l'Equateur, avec résidence à Coquilhatville. Il y resta jusqu'en septembre 1920; lors du passage par Coquilhatville du nouveau ministre des Colonies, Louis Franck, Gendarme demanda à rentrer en Belgique, afin d'y préparer une nouvelle mission de délimitation des frontières entre le Congo et l'Angola, pour laquelle il avait déjà été sollicité. Cette fois, il revint au pays par Boma et la ligne belge de navigation.

Son cinquième terme commençait en avril 1921. Arrivé par Southampton et Cape Town, il retrouva à Elisabethville le colonel Weber. En compagnie de ce dernier, il eut un entretien avec le gouverneur général Lippens qui leur fit part de ses directives; Gendarme avait été nommé commissaire-adjoint de la Mission de délimitation de la frontière de l'Angola. Avec Weber, Gendarme partit en train jusqu'à Bukama, puis à pied se rendit vers Sandoa et Dilolo, où il prit contact avec les membres de la mission portugaise, composée d'officiers distingués et érudits.

Alors que les travaux atteignaient la région de Tshitatu, un télégramme arriva ainsi libellé: « le major Gendarme est nommé commissaire du gouvernement de sa Majesté le Roi des Belges et chef de la Mission anglo-belge de Délimitation de la frontière du Ruanda-Urundi ».

Cette fois-ci, Gendarme descendit le Kasai et arriva à Albertville via Stanleyville et Kabalo. Après la traversée du lac Tanganyika, il retrouva à Kigoma son adjoint le commandant Pierre, son personnel et les membres de la mission anglaise. Les travaux de la mission avancèrent régulièrement. L'action de Gendarme y fut efficace car, à son intervention, la frontière fut modifiée de façon à ne pas amputer le Royaume du Ruanda d'une partie de son territoire.

Le 1^{er} mai 1924, Gendarme avait été promu lieutenant-colonel. Ayant terminé ses travaux, il rentrait en congé en octobre 1924.

En avril 1925, il fut désigné pour remplacer le lieutenant-colonel Ermens, qui commandait la Force Publique. C'est ainsi que Gendarme exerça à Boma le commandement supérieur pendant le congé d'Ermens.

Dès le retour de ce dernier, il fut envoyé à Elisabethville pour prendre le commandement du 1^{er} groupement de la Force Publique.

En cours de voyage, il inspecta le camp d'instruction de Kongolo, le bataillon de la Niamba et la compagnie d'Albertville. Il arriva à Elisabethville en janvier 1926. Alors qu'il croyait pouvoir terminer son terme dans la capitale du Katanga, en juin 1926, un télégramme lui enjoignit de se rendre à Matadi pour y diriger les travaux d'études de l'éclusement du fleuve dans le cadre de la mission Van Deuren.

Gendarme établit son camp à Anjo-Ango, près du Chaudron d'Enfer. Les études se prolongèrent jusqu'en avril 1927. Il fut effrayé de la témérité du projet qu'il jugeait impossible à réaliser avec succès, car il estimait qu'une partie du débit du Congo aurait fui au travers des schistes de l'Angola. Aussi il demanda à rentrer en Europe pour exposer ses vues au colonel Van Deuren. Ainsi s'achevait son sixième terme, mais sa carrière coloniale était loin d'être terminée.

En juin 1927, il repartait en qualité de commissaire du gouvernement de S.M. le Roi des Belges comme chef de la section belge de la Mission de Délimitation cadastrale de la frontière Katanga-Rhodésie. Il s'agissait d'une mission délicate où le talent diplomatique comptait autant, si pas davantage, que les qualités de géomètre. Il s'agissait d'éta-

blir un tracé précis alors que des intérêts importants des sociétés minières étaient en jeu.

Il faut savoir qu'en 1891, un protocole délimitant les frontières avait été établi entre les autorités britanniques et celles de l'Etat Indépendant du Congo sur des cartes très inexactes et incomplètes. On avait admis qu'à la sortie du lac Bangweolo, la frontière suivrait le méridien de Panta vers le sud jusqu'à la crête de partage des bassins du Congo et du Zambèze ; or, la carte ayant servi à cette définition indiquait que le Luapula sortait à Panta en coulant vers l'ouest. En réalité, la rivière se dirigeait vers le sud selon un tracé sinueux recoupant plusieurs fois le méridien de Panta avant de prendre la direction de l'ouest. De plus, il était malaisé de déterminer sur le terrain la crête de partage des eaux du Congo et du Zambèze. Le tracé pouvait faire attribuer à l'une ou l'autre société des gisements cuprifères exceptionnellement riches.

Il fallut, sur le terrain couvert de savane, créer une avenue dégagée, composée de tronçons de droites de 300 à 800 m de longueur, à l'extrémité desquels la frontière était matérialisée par des pyramides de pierres protégeant le repère précis constitué d'un tube d'acier. Des plans furent dressés au 1/10 000 en raccordant la frontière à la triangulation qui avait été établie de 1911 à 1913.

Cette mission dura cinq ans et Gendarme y consacra deux termes dont le dernier s'étendit de mai 1929 à septembre 1932. Les autorités officielles belges accueillirent ce travail dans l'indifférence, reprochant même à Gendarme qu'il avait coûté plus cher que le budget prévu par des fonctionnaires travaillant en chambre. Il eut la consolation de recevoir les félicitations du roi Albert et de Jean Jadot qui apprécièrent à leur juste valeur les efforts déployés par Gendarme sur le terrain pour mener à bien sa mission.

Par ordre du ministre des Colonies, il était mis fin à sa carrière coloniale et Gendarme était remis à la disposition de l'armée belge, à la date du 1^{er} janvier 1933. Il servit alors en qualité de lieutenant-colonel au 1^{er} Régiment des Grenadiers ; il ne put en être nommé colonel, car il ne connaissait pas le néerlandais. Il prit alors sa retraite et fut promu général honoraire de la Force Publique.

Il se consacra alors à l'éducation de ses enfants, un garçon et une fille. Demeuré en Belgique pendant la durée de la deuxième guerre mondiale, il subit cette période comme une dure épreuve. Mais son cœur était resté attaché au Congo et il profita des loisirs forcés pour écrire trois livres de « Croquis congolais » parus en 1942 où il a raconté de nombreuses anecdotes marquées d'humour et pleines de folklore africain.

Il avait trouvé le séjour en Belgique si pénible et si décevant qu'à la fin de la guerre il partit s'établir avec sa famille au Brésil.

Mais le souvenir du Congo était ancré en lui, d'autant plus que sa fille s'était mariée et habitait à Elisabethville. Après vingt ans d'absence, il retourna s'établir avec sa femme dans la capitale du Katanga où tant de liens affectifs le rappelaient et où il retrouvait tant d'amis. C'était là sa vraie patrie.

Il y décéda le 7 janvier 1957, regretté par tous ceux qui l'avaient connu.

Distinctions honorifiques : Commandeur de l'Ordre royal du Lion ; Officier de l'Ordre de Léopold ; Officier de l'Ordre de la Couronne ; Commandeur de l'Ordre du Christ du Portugal ; Croix de guerre ; Etoile de service, Médaille commémorative des campagnes d'Afrique, Médaille du Roi Albert, Médaille de la Victoire, Médaille commémorative de la Guerre, Médaille commémorative du Congo

(Etat Indépendant). Décoration commémorative du règne du Roi Léopold II.

28 mars 1983.

[M.L.]

A. Lederer.

Archives de l'AR SOM, fiche signalétique. — Archives de l'ancien ministère des Colonies, registre matricule, feuillet 5677. — *L'Essor du Congo*, 5.2.1953 et 8.1.1957. — *Le Soir*, 8.1.1957. — LEDERER, A. 1968. Olsen, F.W., *In*: *Biographie belge d'Outre-mer*. Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, Bruxelles, 6, col. 785-786.